

DEPARTEMENT DU FINISTERE COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE	EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Réunion ordinaire du 08 novembre 2022
---	---

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	28 + 3 pouvoirs	27 octobre 2022	27 octobre 2022

N° délibération	Objet
2022-066	Désignation du représentant permanent de Monts d'Arrée Communauté à l'Assemblée Générale des actionnaires de la SPL Eau du Ponant

Le huit novembre 2022 à 18 heures 30 mn, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret sous la présidence de Jean-François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :

BERRIEN : Hubert LE LANN, Brigitte COURBEZ

BOLAZEC :

BOTMEUR : Éric PRIGENT

BRASPARTS : Anne ROLLAND, Jean-Yves BROUSTAL, Josiane GUINVARC'H, Philippe ROBERT-DANTEC

BRENNILIS : Alexis MANAC'H, Marie-Noëlle JAFFRE

HUELGOAT : Gérard TOSSER, Marc QUEMENER, Marie-Brigitte BRETHERS, Jacques THEPAUT, Claude MOREL

LA FEUILLEE : Jean-François DUMONTEIL, Annie SALMAS

LOPEREC : Jean-Yves CRENN, Maryvonne LE GUILLOU, Eric GONIDEC

LOQUEFFRET : Sylvie ALLAIN, Marcel SALAÛN

PLOUYE : Grégory LE GUILLOU, Arnaud COZIEN, Christophe DANIEL

SAINT-RIVOAL : Mickaël TOULLEC

SCRIGNAC : Georges MORVAN, Jean LE GAC, André PAUL

Pouvoirs : Barbara PERRON à Hubert LE LANN, Coralie JEZEQUEL à Georges MORVAN, Typhaine BODENEZ à Annie SALMAS

Secrétaire de séance : Anne ROLLAND

Rapporteur : Arnaud Cozien

EXPOSE DES MOTIFS

Par délibération n°2022-064 de son Conseil communautaire réuni le 08 novembre 2022, Monts d'Arrée Communauté a approuvé son entrée au capital d'Eau du Ponant par l'acquisition d'une action auprès de Brest Métropole.

Le Conseil communautaire approuve les statuts mis à jour, le règlement intérieur de la SPL Eau du Ponant, le règlement de l'Assemblée Spéciale de la SPL Eau du Ponant, le catalogue des offres tels que joints en annexe.

Il convient de désigner le représentant permanent de Monts d'Arrée Communauté à l'Assemblée Générale des actionnaires de la SPL Eau du Ponant.

Il n'est pas possible de nommer un suppléant à l'Assemblée Générale des actionnaires d'Eau du Ponant, mais le représentant désigné peut donner un pouvoir à l'un des autres actionnaires membre de l'Assemblée Générale des actionnaires afin de le représenter à ladite Assemblée. Chaque actionnaire peut se faire représenter dans les conditions prévues par le Code du commerce et notamment par un autre actionnaire justifiant d'un mandat.

Délibération

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 1524-5 et R. 1524-3 et suivants.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire à l'unanimité :

- Désigne Monsieur Jean-François DUMONTEIL, Président de Monts d'Arrée Communauté, comme représentant permanent à l'Assemblée Générale des actionnaires de la SPL Eau du Ponant.

Pour extrait certifié conforme au registre
Le Président,



La secrétaire,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. Holland', written over a white background.